

Le 8 février 2002

Monsieur Denis Légaré, président  
Millwright - Local 2182  
[redacted] rue Jarry Est - [redacted]  
Montréal (Québec) [redacted]

Monsieur,

Nous, membres du local 2182 Millwright, nous nous adressons à vous, Monsieur Denis Légaré, président de notre exécutif pour répondre à des questions, qui pour nous sont très importantes, questions qui demeurent sans réponses et semblent être "Top secret".

1. Nous aimerions savoir où sont nos millions, à qui ils sont prêtés et combien ils rapportent annuellement?
2. Depuis votre arrivée au pouvoir, au niveau de la comptabilité, est-ce que tout est conforme? Ne croyez-vous pas que nous devrions être mis au courant? Advenant que bientôt on sache qu'il y a des irrégularités, ne croyez-vous pas que vous aurez à rendre des comptes personnellement à tous vos amis et confrères qui vous ont fait confiance?
3. Nous aimerions savoir également quel est le titre de Monsieur René Mathieu, quel poste il occupe dans nos locaux, quel est son salaire et quels sont ses avantages, exemple : carte de crédit, compte de dépenses, en somme, combien nous coûte-t-il annuellement, à part d'avoir fait entrer nos confrères F.T.Q. pour ensuite passer dans le Conseil conjoint de la construction du Québec? Des explications s'imposent.

Présentement, nous pensons qu'avec toutes les injustices se qui se passent en province avant le maraudage qui s'en vient, quelle décision prendrez-vous et quelle justification nous donnerez-vous en général entre autres, concernant le placement? Nous pensons également que pour redresser le système et satisfaire toutes les banlieues en province, nous n'avons aucun pouvoir. Le seul pouvoir qui existe aujourd'hui, c'est Montréal et La Mauricie et il faut que ça cesse.

Nous croyons qu'il faudrait amender la Constitution actuelle pour devenir libre et démocratique car ça fait trop longtemps que nous sommes dicter... depuis l'heure des "teamsters", les millwrights ont suivi avec [redacted]. Rappelez-vous lorsque [redacted] en nous libérant dans la C.S.D. (pour blanchir notre image, car on était pourri dans l'inter), nous avons dû y retourner pour une poignée de dollars. Alors, nous pensons qu'en amendant la Constitution, nous pourrions nommer notre gérant d'affaires et nos agents d'affaires de même que notre exécutif, le tout dans l'honnêteté et en toute démocratie.

Nous voulons un compte rendu à tous les trimestres concernant la comptabilité, les travaux futurs, les amendements à la convention et autres. De ce fait, on pourrait savoir le travail effectué par l'agent d'affaires, c'est-à-dire ses démarches auprès des multinationales, car présentement aucune représentativité est faite pour vendre une main-d'oeuvre qui est sans travail.

Concernant notre gérant d'affaires, Monsieur Réjean Mondou, nous ne voyons rien de transparent pour nous. Dans la supposée négociation concernant le voiturage, il dit avoir passé 200 heures pour traiter ce dossier et il vient nous dire que cela n'a aboutit à rien.

Pour les Cantons de l'Est, où est-ce qu'on s'en va? Nous allons dépenser avec les avocats, 700 000 \$ pour des décisions personnelles prises par M. Réjean Mondou. Comment cela se fait-il qu'il n'y a aucune représentativité directe avec les multinationales pour nous apporter de l'emploi? Est-ce un problème de langue, de gêne ou qu'il n'est pas à la hauteur?

Pour le nouveau Conseil conjoint de la construction du Québec, où sont nos représentants dans ce conseil? Aucune personne a été mandatée pour nous représenter, encore une fois, est-ce une initiative personnelle pour nous tenir à l'écart? Pourquoi ne pas nous informer de ce qui se passe au local 2182?

Monsieur le président, nous vous demandons que cette lettre soit lue au "meeting" du mois, devant les membres, car vous comprendrez que cet envoi préliminaire ne peut être dûment signé par tous les membres, car présentement nous sommes assez pour affaiblir passablement le local 2182 avec 40 % de signataires. Nous désirons avoir des réponses à nos revendications et connaître les actions que vous présenterez. Par la suite, nous verrons à prendre les mesures qui s'imposent en notre faveur et s'il y a lieu de s'identifier ou de changer d'allégeance syndicale.

Vous sachant honnête, nous attendons avec impatience le dénouement de notre intervention.

Les membres du local 2182  
Mécanicien industriel millwright

c.c. M. Réjean Mondou, gérant d'affaires

